

Cotoagna

YARANI N° 316, BERE N° 317, KABAKO N° 318, COTOAGNA N° 319 (Projet)

Lors des études effectuées en 1975 par le CTT, le BDPA et l'ORSTOM qu'un ensemble de 27 forêts a été retenu pour le classement après les travaux de délimitation. Ce classement porterait sur une superficie de 480.000 ha.

Pages suivantes :

Document SODEFOR

indiquant le périmètre des terres auxquelles il était envisagé, en 1993,
de donner le statut de forêts classées

DEFINITION DE LA FORET CLASSEE DE COTOAGNA

La zone nouvellement délimitée et soumise au régime de forêt classée dans le Domaine Forestier de l'Etat (zone de forêt dense), désignée sous la dénomination de forêt classée de COTOAGNA, d'une superficie de 3 177 hectares, forme un polygone irrégulier de 1 à 8.

- Le sommet 1 (borne SF 1) au bord d'un affluent de la rivière Ndonou, du côté de la route Kotoagna allant au campement Allakro et défini par ses coordonnées géographiques, est située à :

2° 52' 51" de longitude Ouest
5° 17' 43" de latitude Nord

- Les autres sommets allant du numéro 2 au numéro 8 sont définis par :

- a) - leur distance par rapport au sommet précédent
- b) - leurs azimuts comptés positivement en grades à l'Est du Nord géographique.

- Les latitudes et longitudes sont données en unités sexagésimales (degrés, minutes, secondes) conformément aux indications fournies par les cartes I.G.N.

Quant aux azimuts, ils sont comptés en grades compte tenu de la graduation des Instruments topographiques employés.

- Les sommets de 2 à 8 sont donc ainsi définis :

- Le sommet 2 (borne SF 5) est situé à 3 km 500 du sommet 1 suivant un azimut de 40 grades
- Le sommet 3 (borne SF 6) est situé à 11 km 600 en aval du sommet 2 en descendant la rivière EHANIA.
- Le sommet 4 (borne SF 7) est situé à 0 km 300 du sommet 3 suivant un azimut de 251,50 grades.
- Le sommet 5 (borne SF 8) est situé à 2 km 350 du sommet 4 suivant un azimut de 281,50 grades
- Le sommet 6 (borne SF 10) est situé à 1 km 500 du sommet 5 le long d'une piste.

- Le sommet 7 est situé à 3 km du sommet 6 le long de la piste la partie Sud de la forêt en direction du village Kotoagna.
- Le sommet 8 (borne SF 17) est situé à 5 km 900 du sommet 7 suivant un azimut de 379,50 grades et à 5 km 200 du sommet 1 le long de la piste qui longe la partie Ouest de la forêt et conduit au village Kotoagna.

La Forêt classée de Kotoagna est ainsi définie par :

- Au Nord et à l'Est : la rivière EHANIA
 - Au Sud : les conventionnelles comprises entre les sommets 3 à 5 et la piste qui conduit au village Cotoagna
 - A l'Ouest : les conventionnelles comprises entre les sommets 7 et 8, les sommets 1 et 2 et la piste qui relie les sommets.
-